



ACTUALISATION JUIN 2013 Pour un parcours favorisant la réussite de tous les élèves du collège (Expérimentation art.34)

Collège Antoine de Saint-Exupéry
PLACE DES DROITS DE L'HOMME , 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
Site : <http://clg-varennnes.entauvergne.fr/default.aspx>
Auteur : BERNET Yves
Mél : yves.bernet@ac-clermont.fr

Mieux réussir et vivre ensemble.

Interrelation Collège-SEGPA-ULIS au service du développement des compétences de tous les élèves pour l'individualisation des parcours et l'ouverture artistique et culturelle.

Plus-value de l'action

Communication avec la DAAC et la DRAC

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Pour l'année 2011-2012 : Elèves de 6ème : 110

Classe ULIS : 12

Classe à projets différenciés : 21

Elèves à besoins spécifiques : 6

Pour l'année 2012-2013 : non complété

A l'origine

Repérage d'un nombre non négligeable d'élèves en grande difficulté scolaire ainsi que d'élèves de SEGPA en réussite

Existence de services partagés entre collège, SEGPA et ULIS

Difficultés à gérer des emplois du temps non alignés lors des échanges disciplinaires

Perte de l'estime de soi chez les élèves les plus fragiles

Augmentation du nombre d'élèves décrocheurs

Objectifs poursuivis

Accroître les interrelations Collège-SEGPA-ULIS pour favoriser le développement des compétences de l'ensemble des élèves.

Réhabiliter l'estime de soi des élèves en difficulté et améliorer ainsi les résultats scolaires. Consolider les projets d'orientation.

Description

Evolution de la classe à projet particulier (de niveau 3ème cette année scolaire) vers un travail plus ciblé sur l'orientation réalisé en heure de vie de classe avec entretiens individualisés lors de rencontre avec la professeure de français (professeur principale de la classe) et la COP (Conseillère d'Orientation Psychologue).

Poursuite du dispositif d'aide individualisée avec un professeur des écoles de SEGPA.

Poursuite de passerelles entre collège, ULIS et SEGPA, permettant, par des aménagements de plages d'emplois du temps, de répondre de façon adaptée aux besoins spécifiques d'élèves.

Renforcement de la prévention du décrochage, notamment par la mise en œuvre d'une réunion hebdomadaire de veille

éducative (pluricatégorielle), par l'intervention des médiateurs de réussite scolaire (liens quotidiens avec les familles) et par l'intervention de l'assistant de prévention et de sécurité (activités de cohésion avec des petits groupes d'élèves).

Partage d'actions communes à visée culturelle.

Mise en place de réunions de synthèse autour des élèves repérés fragiles ou en difficultés scolaires.

Développement des partenariats avec les services sociaux, éducatifs, d'orientation pour aider l'élève dans la construction de son projet personnel.

Modalité de mise en oeuvre

Les objectifs sont restés les mêmes. L'évaluation a évolué à travers la mise en oeuvre du socle commun de compétences et de connaissances

Aide aux devoirs ciblée

Pédagogie différenciée // alignement de plages horaires d'emploi du temps

Atelier Théâtre (ayant pour finalité une représentation en EHPAD pour une approche d'un public ciblé)

Atelier Danse pour une approche d'autres cultures

Trois ressources ou points d'appui

Equipe pédagogique engagée, dynamique, porteuse de nombreux projets

Travail en équipe régulier, concertation facilitée

Présence de contrats aidés à la vie scolaire servant de médiateurs

Difficultés rencontrées

Contraintes liées aux emplois du temps

Plage horaire à dégager pour l'individualisation des parcours

Financement des gros projets

Moyens mobilisés

Temps d'accompagnement éducatif

Heures de concertation

Atelier danse

Partenariat et contenu du partenariat

Chorégraphe professionnel (atelier danse)

PME PMI du secteur (contact avec entreprises)

Liens éventuels avec la Recherche

Néant

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Validation du socle commun de compétences et de connaissances

Amélioration des résultats scolaires

Variation à la baisse du taux de redoublement

Orientation maîtrisée

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Validation du socle commun de compétences et de connaissances

Amélioration des résultats scolaires

Variation à la baisse du taux de redoublement

Orientation maîtrisée

Validation des items du socle commun de compétences et de connaissance

Résultats des élèves repérés

Orientation concertée (Chef d'établissement, professeur principal, COP, parents d'élèves, élèves).

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Mise en réussite et restauration de l'estime de soi d'élèves en difficulté

Sur les pratiques des enseignants :

Meilleure concertation et meilleur travail en équipe

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Relation renforcée entre les équipes

motivation pour des expérimentations et des projets novateurs

Sur l'école / l'établissement :

Meilleure image et connaissance des actions de l'établissement.

Amélioration du mieux réussir et vivre ensemble

Plus généralement, sur l'environnement :

Echos dans la presse locale et régionale